

Date d'ouverture de l'appel à projet Résidences CollEx-Persée : 07.10.2020

APPEL À PROJETS RÉSIDENCES COLLEX-PERSÉE

Adresse de publication de l'appel à projets :

<https://www.collexpersee.eu/appel-a-projets-residences/>

CADRE DE RÉPONSE

Clôture de l'appel à projets

Les propositions doivent être envoyées par mail à residences@collexpersee.eu

impérativement avant la clôture de l'appel :

le 10.01.2021 à minuit (heure de Paris)

Contact

residences@collexpersee.eu

Titre du projet	
Etablissement porteur administratif	
Chercheur candidat et équipe de rattachement, le cas échéant	
Bibliothèque de résidence	
Référent IST	
Collections et disciplines concernées	<i>(Préciser s'il s'agit d'une collection labellisée CollEx-Persée, et laquelle)</i>
Actions développées dans le cadre de la résidence (plusieurs réponses possibles)	<p>Opérations documentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> constitution de corpus, <input type="checkbox"/> inventaire/description de fonds, <input type="checkbox"/> création/enrichissement de données et de référentiels ; <p>Travaux de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> recherches sur l'histoire du fonds, <input type="checkbox"/> recherches sur un axe d'étude relatif au fonds, <input type="checkbox"/> recherches sur d'autres fonds complémentaires ; <p>Actions de valorisation du fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> préparation et tenue de colloques/journées d'études, <input type="checkbox"/> rédaction ou contribution à des publications scientifiques, blogs, <input type="checkbox"/> préparation d'expositions physiques ou virtuelles ; <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> précisez :
Financement total demandé à CollEx-Persée	
Mots clés de la proposition en français	<i>3 à 5 mots clés maximum</i>
Mots clés de la proposition en anglais	<i>3 à 5 mots clés maximum</i>

À noter : les informations contenues dans le tableau ci-dessus pourront faire l'objet d'une communication sur le site web de CollEx-Persée dès la sélection de la proposition (avant mise en place du financement).

Le dossier sera envoyé à residences@collexpersee.eu, sous la forme d'un unique PDF, généré à partir d'un logiciel de traitement de texte, non scanné) sans aucune protection, comprenant le cadre de réponse et les documents complémentaires.

Le nom du fichier sera normé, sous la forme :
aap_residences_2021_NOMDUCANDIDAT_NOMDELABIBLIOTHEQUE

Aucun élément complémentaire ne pourra être accepté après la clôture de l'appel à projets.

Le dossier de soumission est composé :

- de la présentation du projet, qui doit impérativement suivre le présent cadre de réponse ;
- des annexes obligatoires.

Il est recommandé d'utiliser une mise en page permettant une lecture confortable du document (page A4, calibre 11 ou équivalent, interligne simple, marges 2 cm, numérotation des pages).

1. Informations administratives

Établissement porteur administratif du projet (et donc gestionnaire de la subvention) :

Nom complet	
Nom abrégé	
Type	
Adresse postale complète	

Personne ayant qualité pour engager l'établissement administratif porteur du projet :

Nom, Prénom	
Titre	

Personne ayant qualité pour engager la bibliothèque d'accueil :

Nom complet de la bibliothèque d'accueil	
Nom, Prénom	
Titre	

Référent IST :

Nom, Prénom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	

Chercheur candidat :

Nom, Prénom	
Etablissement	
Fonction	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	

2. Description générale de la résidence

(Cette partie comptera 3 pages maximum).

Cette présentation contiendra les éléments suivants :

- description de l'objet de la résidence et lien avec le projet de recherche du candidat ;
- présentation du fonds retenu (préciser s'il a déjà fait l'objet de traitements ou d'actions de valorisation) ;
- description des livrables attendus (préciser les méthodes et le planning envisagés) ;
- présentation du budget du projet (financement demandé à CollEx-Persée) ;
- conditions particulières d'accueil et organisation matérielle de la résidence ;
- impact du projet, diffusion des résultats et aspects juridiques ;
- suites éventuelles envisagées à l'issue de la période de financement.

A NOTER

Les dépenses éligibles, dans la limite de 50 000 € maximum, sont les suivantes :

- Les frais RH :
 - a. la rémunération (coût total employeur) du chercheur pour une résidence de 12 mois,
 - b. ou la compensation de salaire pour les candidats en poste, pour une résidence de 6 à 12 mois,
 - c. ou la compensation de la mise à disposition du chercheur par son établissement de rattachement ;
- des frais d'hébergement et de déplacement (devis à fournir) ;
- des frais de gestion à hauteur maximale de 8% du coût de la résidence.

Poste de dépense	Coût total
Coût total du projet de résidence	

Financement total demandé à CollEx-Persée :	
---	--

Joindre en annexes :

- le curriculum vitae du chercheur candidat et celui du référent IST ;
- une lettre du responsable de la bibliothèque d'accueil s'engageant en faveur du projet ;
- une lettre d'engagement de l'établissement porteur administratif ;
- une lettre d'accord de la tutelle du chercheur s'il est en poste ;
- le cas échéant, des devis pour frais de déplacement et d'hébergement.